

LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ, LA MÉMOIRE DE VOTRE SANTÉ

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve, centralise et sécurise toutes vos informations de santé.

Gratuit et confidentiel, il vous permet d'être soigné plus efficacement.



Quelles informations contient votre DMP ?

Le DMP conserve toutes vos informations de santé :

- l'historique des soins des 24 derniers mois, automatiquement alimenté par l'Assurance Maladie
- les pathologies et allergies éventuelles
- les traitements médicamenteux
- les comptes rendus d'hospitalisation et de consultation
- les résultats d'examen (comptes rendus de radios, d'analyses biologiques, etc.)
- vos directives de fin de vie.

Votre médecin traitant et vos médecins spécialistes peuvent mettre à jour votre historique médical. Vous pouvez également le compléter vous-même.

En cas d'urgence ou en vacances, l'accès à votre DMP peut être particulièrement utile.

Comment créer son DMP ?

Chaque personne bénéficiant d'un régime de sécurité sociale et munie de sa carte Vitale peut ouvrir son DMP :

- à l'accueil de son organisme d'assurance maladie.
- en pharmacie ou auprès d'un professionnel de santé équipé d'un logiciel compatible avec le DMP.
- sur le site www.dmp.fr, en cliquant sur « Créez votre DMP ».

Des informations de santé hautement protégées

La création de votre DMP ne peut se faire qu'avec votre accord.

L'accès au DMP est sécurisé par la saisie d'un identifiant, d'un mot de passe personnalisable et d'un code d'accès à usage unique envoyé sur votre téléphone ou par mail.

Comment consulter et alimenter votre DMP ?

Vous pouvez consulter à tout moment votre DMP :

- sur le site www.dmp.fr, cliquez sur « j'accède à mon DMP » et saisissez vos identifiants ;
- sur l'application DMP, disponible sur Google Play ou AppStore.

En savoir plus :

- Rendez-vous sur www.dmp.fr
- Contactez un conseiller du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 :

0 810 331 133

Service 0,06 € / min
+ prix appel

Le DMP en 3 points

>> Un service gratuit de l'Assurance Maladie, confidentiel et sécurisé.

>> Votre dossier médical vous suit partout !

>> Votre prise en charge et celle de vos enfants est optimisée (gain de temps) et sécurisée : traitements, allergies, examens médicaux... y sont conservés et consultables y compris en urgence.

Gardez votre DMP à portée de main

Gratuite et sécurisée, l'appli DMP pour smartphone et tablette vous permet de consulter votre DMP, de l'enrichir et d'être informé des actions qui y sont effectuées.

